

Compléments souhaités par la DDTM

Demande de dérogation pour la destruction de nids de Choucas des tours à Steenvoorde.

Une partie du bâtiment sera conservée pour son intérêt patrimonial. Aucune vocation n'est prévue pour la partie « construite » du bâtiment.

Un projet de halle marchande est prévue à proximité (accolée) pour accueillir un marché couvert ou diverses manifestations de plein air. La halle ne présentera aucun obstacle à la libre circulation des eaux en cas d'inondation.

La façade du bâtiment est importante et peu accueillir l'ensemble des nichoirs et nids artificiels.

Ci-joint une proposition d'implantation. Les critères d'intégration paysagère, de contraintes techniques (durabilité des installations) et sécurité des agents pourront modifier à la marge les lieux d'implantation.

Les nichoirs choisis sont ceux de l'entreprise Schwegler, choisis pour leur durabilité (voir pièce jointe).

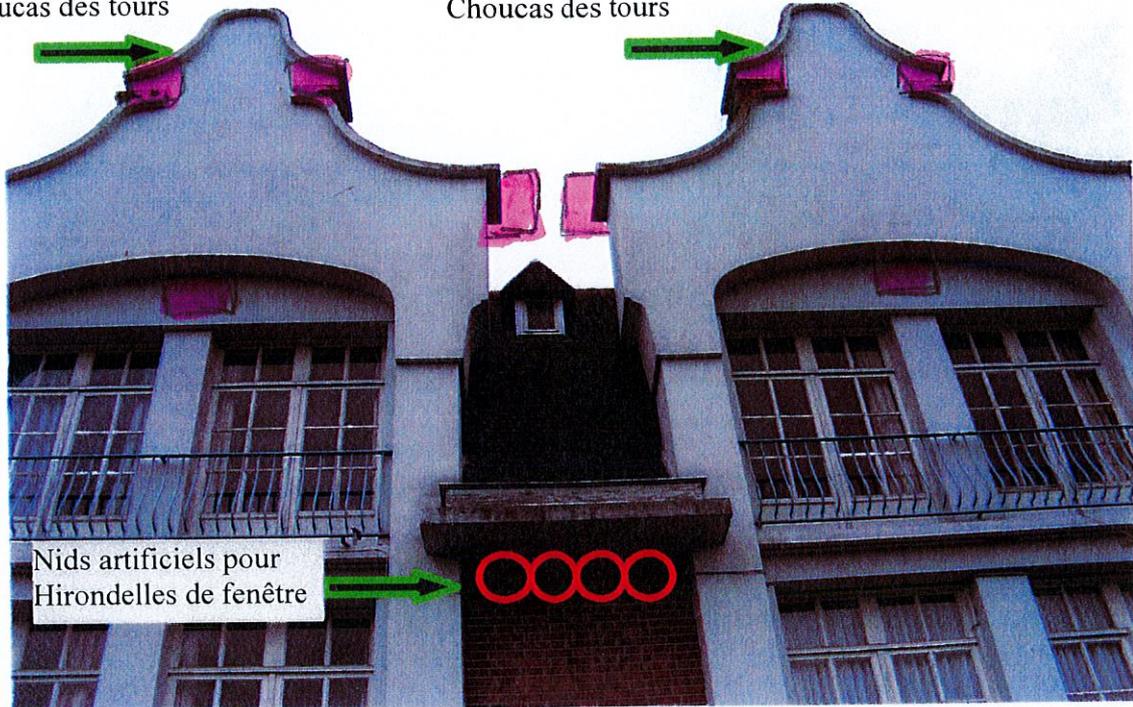
La pose des nids artificiels à hirondelles et des nichoirs à Choucas sera faite avant le premier mars de l'année 2021 ou 2022 en fonction de la période de programmation des travaux et sera faite de façon anticipée avant la destruction du bâtiment accueillant actuellement les nids.

Guillaume Lemoine EPF le 27.08.2020

Façade conservée pour la nouvelle halle.

Nichoirs pour
Choucas des tours

Nichoirs pour
Choucas des tours



Nids artificiels pour
Hirondelles de fenêtre

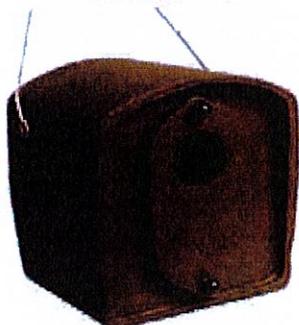
Hirondelle de fenêtre

2 double-nids artificiels pourraient être mis en place au centre de la façade. Cet emplacement n'étant pas au-dessus d'une porte ou d'une fenêtre, cette installation n'entraînerait aucune gêne. La façade ouest étant similaire, le même aménagement peut être envisagé. Ce qui permettrait au total l'installation de 8 nids artificiels.

D'autres aménagements pourraient être prévus selon l'architecture du nouveau bâtiment.

Choucas des tours

Pour conserver l'esthétique de la façade, 1 ou 2 nichoirs à Choucas des tours pourraient être installés derrière chaque « chapeau » des façades est et ouest, soit 4 à 8 nichoirs à installer.



» Nichoir n° 29 pour choucas des tours **Matériau : béton de bois SCHWEGLER**

Les choucas des tours, très menacés de disparition, sont des oiseaux qui nichent en petites colonies. Il faut donc toujours installer plusieurs nichoirs n° 29 dans une région ou au même bâtiment, par exemple des immeubles d'habitation, des façades, des églises, des silos, des bâtiments industriels etc.

La paroi frontale avec le trou d'envol est amovible pour faciliter le contrôle et le nettoyage. Les fixations des vis sont telles qu'elles résistent efficacement aux "envies de jouer" des choucas des tours.

Matériau : Béton de bois SCHWEGLER et résistant aux intempéries.

Lieux de suspension : Immeubles d'habitation, façades, églises, silos, bâtiments industriels etc.

Hauteur de suspension : Au moins 6 à 8 m

Trou d'envol : Ø 8 cm.

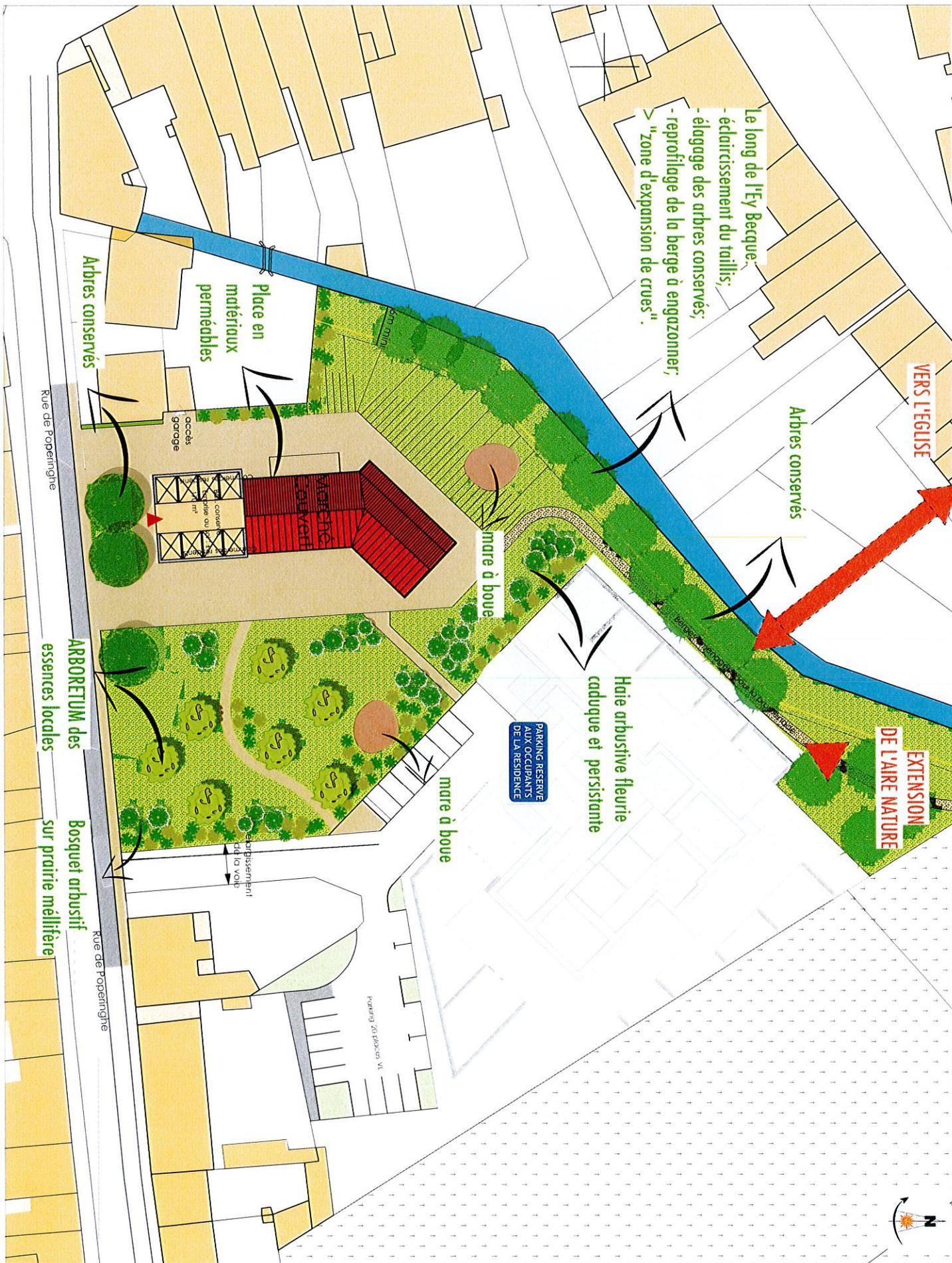
Il est conseillé de laisser un espace de 1 à 2 m entre les nichoirs.

Dimensions extérieures : H 36 x L 33 x P 30 cm.

Chambre d'incubation : voir nichoir n° 28 pour faucon crécerelle.

Poids : 13,5 kg environ

Ref. 00 252/5



LA PLAINE NATURE

VILLE DE STEENVOORDE
HOTEL DE VILLE - Place Ryckewaert - 59114 STEENVOORDE

Site de l'ancien EHPAD - Rue de Poperinghe

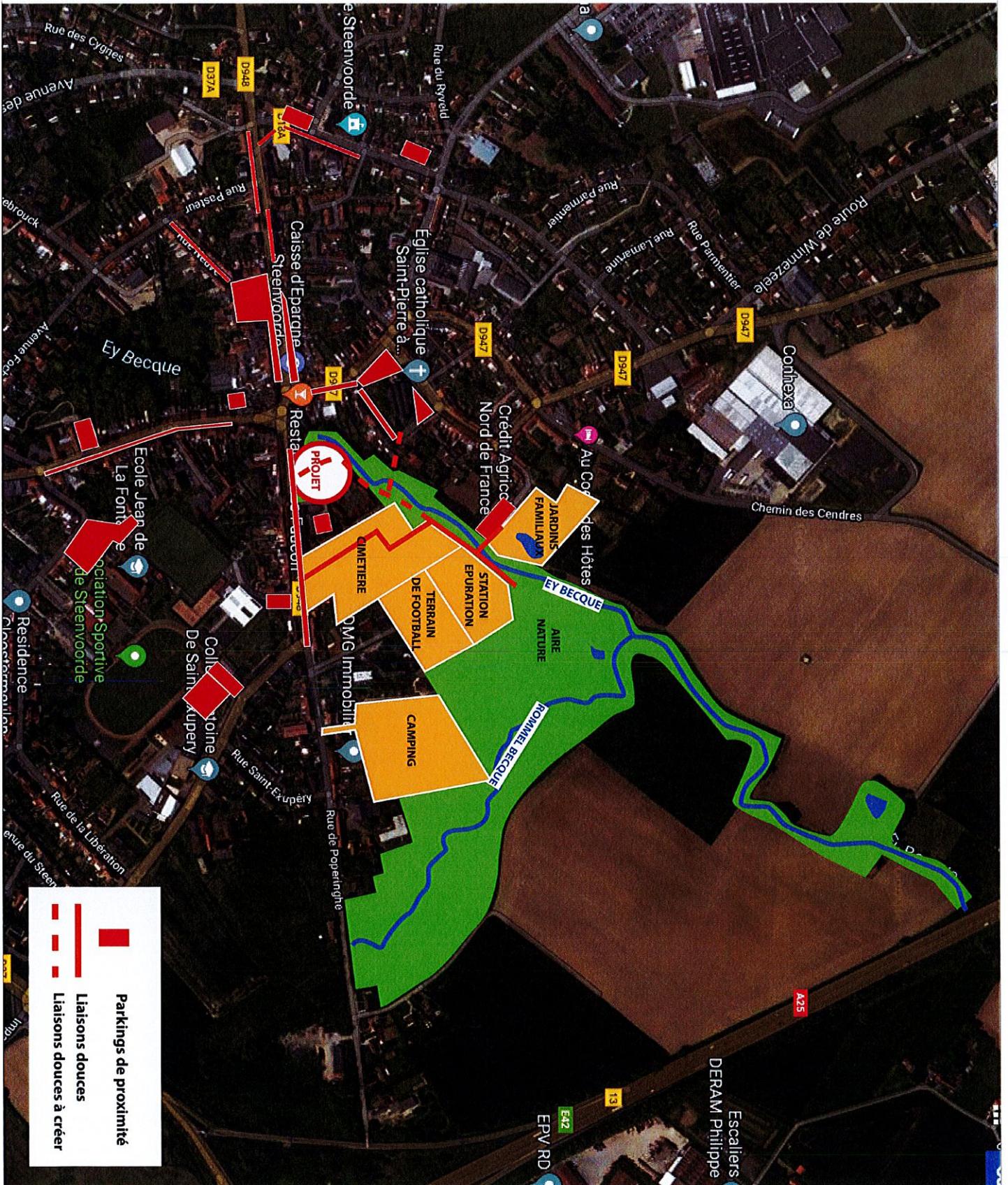
Faisabilité

FAISA

ECH: 1/500

05/12/2019





TRAME VERTE / TRAME BLEUE

VILLE DE STEENVOORDE
HOTEL DE VILLE - Place Ryckwaert - 59114 STEENVOORDE

FAISA

Site de l'ancien EHPAD - Rue de Poperinghe

Faisabilité



05/12/2019

LISTE INDICATIVE
 ESSENCES DIVERSES DE VÉGÉTAUX D'ORIGINE LOCALE - issues de la liste du Cahier des charges :
 Dispositif régional Permanent "Nature en Chemin" région Hauts de France - et de "Plantons le Decor" des
 Espaces Naturels Régionaux.

Rustiques et adaptés à l'atmosphère urbaine.
LES ARBRES

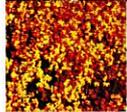
Avec signalétique
 didactique



Acer campestre
 Erable champêtre



couleur
 automnale



fruits

Malus sylvestris
 Pommier sauvage



couleur
 automnale



Prunus avium
 Merisier



fleurs

Prunus padus
 Prunier à grappes



couleur
 automnale



Sorbus aucuparia
 Sorbier des oiseaux



fleurs

Tilia cordata
 Tilleul à petites feuilles

LES HAIES

Rosa canina



Viburnum lantana

Ilex aquifolium



Prunus spinosa

Ribes Rubrum



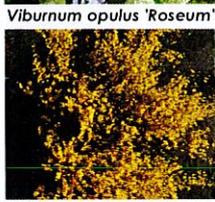
Viburnum opulus

Cornus sanguinea



Ligustrum vulgare

LES BOSQUETS ARBUSTIVES



Viburnum opulus 'Roseum'

Cytisus scoparius

Syringa vulgaris

LE COUVERT HERBACE

Mélange ECOSSEM



Mélange « fleurs mellifères »
 Nom : Mélange « fleurs mellifères »
 Floraison : mai à septembre
 Exposition : ☀

Cette composition est susceptible d'être quelque peu modifiée en fonction de nos productions.
 Mélange de fleurs sauvages, 100% mellifères, essentiellement conçu pour nos amies apicultrices. Par sa diversité de fleurs et de familles de plantes, ce mélange est également apprécié des abeilles sauvages et des papillons.
 Ce mélange comprend des fleurs sauvages annuelles, bisannuelles et vivaces.
 La plantation est de 3 à 4 ans.
 Densité de semis recommandée : 2,5g/m²

Mélange « prairie fleurie 70/30 »
 Nom : Mélange « prairie fleurie 70/30 »

Composition : Agrostis tenuis, Cynosurus crotchawi, Festuca rubra, Cestrum luteum, Paeonias, Lotus corniculatus, Medicago lupulina, Trifolium pratense, Ribwortia minor, Achillea millefolium, Centaurea thulicaria, Campanula vulgare, Cirsium leucanthemum, Galium mollugo, Cerasium pyrenaicum, Lactuca tatarica, Laurus vulgaris, Malva moscata, Origanum vulgare, Plantago lanceolata, Prunella vulgaris, Ranunculus acris, Rumex acetosa, Silene alba, Silene vulgaris, Thymus praecox, Agrostis alba, Cirsium arvense, Cirsium sibiricum, Papaver rhoeas.
 Ce mélange comprend 70% de graminées, 30% de fleurs sauvages dont 5% d'annuelles qui garantissent la floraison dès la première année. Le pourcentage du mélange est bien supérieur à 5 ans. Elle dépend de la bonne mise en œuvre et de l'entretien.
 Densité de semis recommandée : 5g/m²

